

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	02/09/2022	L'an deux mil vingt-deux, le jeudi huit septembre, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absent : Valérie DION

Mélanie OSSANT a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 34-2022 LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que le domicile de Monsieur et Madame Moulière a été sinistré. Il propose que le logement 1A sis 13 rue du Mail, disponible à la location, leur soit loué, dans l'attente d'un retour possible à leur domicile. Il propose de déterminer les conditions de location qui permettront d'établir le bail.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **EMET** un avis favorable à cette demande de location.
- **FIXE** le montant du loyer à 350 euros
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce bail.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le 16/09/2022
Vu sa transmission en s/Préfecture
le 16/09/2022
Affiché le 16/09/2022

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/09/2022 037-213700826-20220908-DCM_34_2022-DE